



Déclaration Liminaire

CSA départemental 27 mars 2026

Mme l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres du CSA-D

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte marqué par l'annonce de la suppression de 28 postes dans notre département, et la probable fermeture de 40 classes. Si la baisse démographique est une réalité, elle ne doit pas servir de prétexte à une politique de restriction qui aggrave les conditions de travail des enseignants, dégrade le climat scolaire et, in fine, hypothèque la réussite de nos élèves.

La diminution des effectifs devrait être l'occasion de repenser l'organisation de notre système éducatif. En faire un levier d'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Force est de constater que les choix nationaux ne vont pas dans ce sens.

Au lieu de penser accompagnement individualisé des élèves, l'Éducation Nationale ferme des classes.

Cette logique comptable à court terme est incompréhensible, alors que les besoins en termes d'encadrement, de mixité sociale et de prévention des violences n'ont jamais été aussi criants :

- Nos visites écoles, les appels que nous recevons, regorgent d'exemples de situations de violences verbales et physiques subies par les personnels ... Le registre de santé et sécurité au travail en atteste.
- Les enseignant.es, les AESH, les personnels administratifs et techniques sont en première ligne. Ils font face à des situations de plus en plus complexes. Les moyens manquent déjà. Comment peut-on dès lors prétendre lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme ou les incivilités ?
- Les signalements concernant la santé mentale des jeunes se multiplient : anxiété, dépression, troubles du comportement. Les demandes d'accompagnement psychologique explosent, mais les moyens ne suivent pas. Les médecins et psychologues de l'Éducation nationale sont en nombre insuffisant. Les délais d'attente pour une prise en charge par des professionnels de santé sont intolérables en Deux Sèvres. Comment accompagner ces jeunes en souffrance sans soutien autre que celui des personnels l'Éducation Nationale déjà elle-même en souffrance ? Quand la mise en place du plan santé mentale en Deux Sèvres va mobiliser les psychologues des RASED. Comment faire alors que celles et ceux en poste sont déjà surchargés de demandes d'aide ?

Les documents que nous avons consultés, notamment la note de l'IPP, montrent que la baisse démographique profite mécaniquement au secteur privé, qui maintient ses effectifs tandis que le public absorbe l'essentiel des suppressions. Cette étude montre qu'à Paris, la part du privé pourrait atteindre 50 % en 6^e d'ici 2035, avec une ségrégation sociale accrue. Dans les Deux-Sèvres, comme ailleurs, cette dynamique est à l'œuvre. Le secteur privé, qui scolarise majoritairement des élèves issus de milieux favorisés, voit ses classes préservées, tandis que le public, qui accueille une proportion plus importante d'élèves en difficulté, subit de plein fouet les fermetures. Ce deux poids, deux mesures, est inacceptable. Il creuse les inégalités et va à l'encontre des principes républicains d'égalité et de mixité sociale.

A l'Unsa Education nous voulons une véritable politique de mixité sociale, avec des moyens concrets pour éviter la ghettoïsation des établissements publics.

Dans un contexte marqué par la montée des idéologies extrémistes et des discours de haine, l'école a plus que jamais un rôle central à jouer dans la formation de jeunes citoyens éclairés, capables d'esprit critique et de résistance face aux manipulations. Pourtant, comment remplir cette mission essentielle quand les moyens alloués sont sans cesse réduits ? Comment transmettre les valeurs de la République quand les équipes éducatives sont épuisées par des conditions de travail toujours plus difficiles ?

Madame l'Inspectrice d'Académie, la baisse démographique est un défi à relever collectivement. Nous vous demandons de saisir cette opportunité au plan local pour construire une école plus juste, plus inclusive et plus apaisée.

A l'Unsa Education nous pensons que la réponse ne peut être que dans un renforcement des moyens humains et pédagogiques, pas dans leur réduction.

L'UNSA Éducation sera vigilante sur les décisions qui seront présentées aujourd'hui, et continuera à porter une voix constructive, mais déterminée, pour défendre les intérêts des personnels et des élèves.

Nous vous remercions pour votre attention.

Marion Jullien, secrétaire départementale Se Unsa
Johann Baranger, secrétaire départemental Unsa Education